

Besançon, le 28 août 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames, Messieurs les professeurs de SII
s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

LETTRE DE RENTREE

Cher(e)s collègues,

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente rentrée, nous accueillons avec plaisir les nouveaux collègues, lauréats de concours, entrants dans l'Académie, nouveaux recrutés...

Troisième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2015 ouvre une étape déterminante. L'année scolaire 2015 – 2016 va mobiliser tous les acteurs pour les préparer à la mise en œuvre de la réforme du collège (cycles 3 et 4), à la refondation de l'éducation prioritaire et au renforcement de la transmission des valeurs de la République. Le déploiement du numérique tant dans ses usages que dans une culture partagée demeure une priorité nationale et académique.

La formation initiale et continue des enseignants constitue aussi un des enjeux majeurs de la refondation l'École de la République.

1- La formation des enseignants sur la réforme du collège (cycles 3 et 4).

Dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016, un plan de formation de grande ampleur s'articulant sur des actions nationales et académiques sera proposé dès le premier trimestre de l'année scolaire. Il concernera les professeurs de collège, les enseignants des lycées professionnels intervenant auprès des élèves de troisième prépa-pro, les conseillers principaux d'éducation et les personnels d'encadrement. Il sera essentiellement centré sur des formations de proximité pour faciliter les transitions inter degrés et inter cycles, s'approprier le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les futurs programmes et les nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

2- La refondation de l'éducation prioritaire.

Après avoir dépassé le stade expérimental, la refondation de l'éducation prioritaire entre pleinement en œuvre à la rentrée 2015. Les réseaux « REP » et « REP + » bénéficieront d'un accompagnement de proximité par les corps d'inspection et de formations spécifiques.

3- Le renforcement et la transmission des valeurs de la République.

Dans le cadre de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, toutes les écoles et tous les établissements du second degré seront concernés par les formations sur les valeurs de la République. Organisées en formations de secteurs selon un protocole académique expérimenté en juin 2015, elles s'adresseront à des représentants de chaque école, collège et lycée concernés.

4- Les passerelles et les transitions.

La transition entre le collège et le lycée demeure un moment charnière source de difficultés pour certains élèves. Les liaisons qui permettent de bâtir une continuité des parcours sont à poursuivre pour assurer une meilleure réussite des élèves et favoriser le dialogue entre les enseignants de collège et de lycée, de SEGPA et de lycée professionnel.

De la même façon, les actions contribuant à renforcer le continuum bac – 3 / bac +3 sont

Rectorat

Inspection
pédagogique
régionale

M. José CANIVET

IA-IPR STI

jose.canivet@ac-besancon.fr

M. Jean-Marc TOCHON

IA-IPR STI

jean-marc.tochon@ac-besancon.fr

Dossier suivi par

Laurence CONRY

laurence.conry@ac-besancon.fr

Téléphone

03 81 65 49 33

Fax

03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

encouragées pour amener les élèves à construire leur orientation et à se préparer aux études supérieures. Une attention particulière sera portée sur la liaison baccalauréat professionnel – BTS.



2/3

5- Développer les usages et la culture du numérique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages qui facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève. Des formations d'établissement pourront à la demande être mises en place en accompagnement de projets d'équipes disciplinaires. La totalité des établissements de l'académie est connecté. L'ENT est désormais un outil pédagogique à part entière, entre le lycée et les familles, entre les élèves, entre les élèves et les enseignants. Les collectivités territoriales participent activement au renouvellement des parcs informatiques des établissements. Il est possible aujourd'hui, de passer de l'outil numérique, à **l'instrument numérique de la pédagogie**. C'est-à-dire à l'utilisation exclusivement pédagogique de l'ensemble des outils numériques disponibles (ordinateurs, tablettes, ENT, Mooc, Cloud, éventuellement Smartphone avec accord du chef d'établissement, etc...) Enseigner par le numérique, c'est tout d'abord ne pas négliger la motivation créée par ces outils. C'est utiliser le numérique pour différencier les activités et favoriser les échanges et la communication. Là où l'utilisation d'un modèleur volumique est un outil, il devient instrument de communication et de travail collaboratif lorsque les productions individuelles participent à une production commune validée collectivement. Chacun de nos élèves utilise à chaque instant ces outils en dehors de l'école, nos classes ne doivent pas être un lieu numérique différent, mais **un lieu où le numérique est utilisé différemment**, par les élèves, pour leur formation, avec les enseignants.

6- La formation initiale et continue.

Les EPLE constituent avec l'ESPE les deux lieux clés pour la formation initiale des fonctionnaires stagiaires. La DIFOR, pleinement associée à l'ESPE-UFC, contribuera aussi fortement à la formation initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, et de tous les titulaires qui sont chargés d'une mission de tutorat. L'évolution des compétences des enseignants, et leur accompagnement doit se poursuivre, même si le plan académique de formation spécifique à la réforme STI2D est terminé. L'académie est consciente des efforts réalisés et des difficultés importantes rencontrées par tous.

Particulièrement en STI2D, pour les professeurs de SII, le plan de formation académique, permettra cette année de concentrer la formation sur la relation entre enseignement transversal et enseignement de spécialité. L'objectif est de donner aux élèves une vision globale et continue d'un seul enseignement de technologie. L'enseignement de spécialité reste le moyen d'apporter plus de réalité aux activités à travers des projets concrets, retenus pour leur originalité et leur pertinence au vu des enjeux technologiques et économiques du moment. Ces formations devront permettre également d'asseoir les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre, au sein d'un laboratoire organisé en îlots, permettant aux élèves de travailler en groupe autour d'échanges nombreux sur les hypothèses et les solutions à apporter en réponse à un besoin réel. Les formations des professeurs se dérouleront, à compter de cette année, sous forme présentielle, à distance et hybride.

Pour les enseignants en pré-bac, en BTS, en CPGE un plan de formation spécifique à l'ingénierie système est mis en place. Un réseau de formateurs d'établissements prendra en charge localement les besoins de formation, pour répondre aux attentes de chacun. Cette année scolaire doit permettre à chacun d'appréhender la démarche d'ingénierie système, et les modélisations systèmes associées à l'aide de l'outil SysMI. Il revient aux établissements de solliciter des stages internes auprès de la DIFOR, selon des modalités à définir avec le référent SysMI dans l'établissement.

7- Développer l'évaluation positive.

Il s'agit de mener une réflexion sur les modalités de l'évaluation, outil de régulation pour les élèves, les enseignants et les familles. Intégrée aux apprentissages, l'évaluation positive renforce l'estime de soi et informe sur les acquis et les besoins des élèves. : la réforme des bacs STI2D et S-SI a permis de mettre en œuvre une évaluation par compétences lors des sessions d'examens. Pour que l'évaluation positive, et l'évolution des pratiques dans la classe soient une réalité, il est nécessaire que chacun s'attache à faire évoluer ses pratiques, par une évaluation systématique par compétences. Dans le cadre de l'évaluation en cours de formation, à partir des activités pratiques, pour les activités écrites, etc... Les pratiques pédagogiques, lors des séances d'apprentissages, doivent elles aussi évoluer en conséquence. Enfin, à travers cette évaluation par compétences, il est nécessaire de

conduire un travail interdisciplinaire, garant de la cohérence entre disciplines, qui doit permettre de donner du sens à la globalité de la scolarité au lycée. Dans ce contexte, la différenciation pédagogique doit être un des éléments à mobiliser par les équipes pour faire réussir tous les élèves.



3/3

8- La construction d'un parcours individuel réussi.

C'est au collège que débute l'orientation et la construction d'un parcours de formation ; c'est au lycée qu'il faut l'accompagner et lui donner du sens pour créer de l'ambition scolaire, en vue d'un parcours en enseignement supérieur réussi. A ce titre les enseignements d'exploration doivent assurer leur place, comme éveil aux sciences de l'ingénieur et de l'industrie. Ces enseignements doivent permettre à chaque élève de s'approprier des images technologiques fortes, capables d'explicitier les besoins, les fonctions, les structures associées, dans tous les domaines des objets et systèmes techniques de notre époque. Ce travail d'exploration vise alors à donner envie, et à découvrir les parcours de formation et les métiers qui s'y rapportent. Il faut créer de la motivation, et favoriser l'expression libre des élèves sur ces sujets, le travail en groupe est primordial, et le rendu, sous la forme d'exposés, à privilégier.

Le droit à l'erreur doit être possible, des passerelles entre les voies de formation technologiques, professionnelles, ou générales sont à envisager au sein des établissements.

Enfin, le code de l'éducation, par son article L612-3 prévoit un pourcentage minimal d'affectation de bacheliers technologiques à l'IUT, et de bacheliers professionnels en STS. L'augmentation importante de ces flux en enseignement supérieur, impose aux établissements de mettre en place des dispositifs d'accompagnements de ces étudiants. Les professeurs de SII, et l'équipe pédagogique complète de ces filières doivent se saisir de ces dispositifs et tout mettre en œuvre pour faire réussir TOUS LES ETUDIANTS.

Des professeurs référents académiques peuvent être sollicités par l'établissement pour animer des échanges interdisciplinaires autour de l'intégration des étudiants en BTS (Bac pro en BTS) Concernant l'accès aux classes préparatoires, il est nécessaire dès maintenant de mettre en place une relation forte entre filières pour repérer et accompagner dès maintenant les meilleurs candidats.

9- La nécessité sociétale de prendre en compte le développement durable dans nos enseignements.

La France accueillera, du 30 novembre au 11 décembre 2015, la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 21). C'est une occasion remarquable pour mobiliser nos élèves sur la nécessité de prendre en compte le développement durable dans les activités personnelles mais aussi professionnelles de chacun (conception de produits ou de services, consommation de matières premières et d'énergies, cycles de vie...). La filière STI2D est la seule à faire explicitement référence, dans son intitulé, au développement durable. Il est incontournable pour les élèves inscrits dans cette voie technologique, mais aussi pour tous les autres, d'associer le développement durable à leurs réflexions et à leurs projets. Ne pas le faire reviendrait à faire simplement... du STI !

Pour finir, nous vous rappelons que le site TS2I a vocation à diffuser vos productions pédagogiques, et qu'un espace collaboratif peut vous permettre d'échanger en groupes. L'an dernier, l'académie a particulièrement brillé par sa réussite aux différents concours à vocation technologique et particulièrement lors des Olympiades de Sciences de l'Ingénieur. Ces derniers ont montré combien ils permettaient de faire naître de la motivation et de l'innovation de la part des élèves. Nous vous encourageons à engager encore davantage vos élèves. C'est à la fois une activité concrète, une reconnaissance du travail et des acquis des élèves, l'image de la qualité de votre travail en tant qu'enseignant en SII.

Nous connaissons votre investissement pour la réussite de vos élèves, et vous assurons de notre accompagnement dans cette tâche importante et passionnante.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Les IA-IPR STI

José CANIVET - Jean-Marc TOCHON